

MAIRIE
DE
BOUSSENS
HAUTE-GARONNE

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE – RENDU
SEANCE DU 11 MARS 2019

Présents : MM. SANS (Proc.), RAMEAU présent jusqu'à 21 h 35, Mmes GERARD (Proc.), SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mme TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

Absents excusés : M. AMOUROUX (Proc. M. PIZZATO)
M. RAMEAU (Proc. Mme GERARD à partir de 21 h 35)
Mme DALLA-ZANNA (Proc. M. SANS)

Secrétaire de séance : Madame GERARD Sylvie

Ouverture de la séance à 20 h 35

ORDRE DU JOUR

1°- Vote Compte Administratif 2018

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice comptable 2018 du Budget Communal qui s'élèvent à :

Section Fonctionnement

Total Dépenses : 2 116 791,00 €

Total Recettes : 2 322 700 ,00 €

soit un excédent de 205 909 €

Section Investissement

Total Dépenses : 828 077,10 €

Total Recettes : 1 097 921,16 €

soit un excédent de 269 844,06 €

Madame SAINT-SUPERY, doyenne de la séance, soumet au vote ces résultats qui ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Monsieur RAMEAU quitte la séance à 21 h 35 pour obligations professionnelles et donne procuration à Madame GERARD.

2°- Vote Compte de Gestion 2018

Monsieur le Maire présente les résultats de la comptabilité tenue par Madame DUFART, Trésorière, qui fait apparaître les résultats identiques à ceux du compte administratif 2018.

Le Compte de Gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

3°- Monsieur le Maire demande à l'Assemblée **d'affecter le résultat de fonctionnement**. La section d'investissement étant excédentaire, Monsieur le Maire propose de reporter en fonctionnement la totalité de l'excédent à l'article R002 du Budget 2019.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4°- Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2018 du budget annexe « Construction 8 logements » qui s'élève à :

Section fonctionnement

Dépenses : **382 592,36 €**

Recettes : **382 592,87 €**

soit un excédent de fonctionnement de 0,51 €

Section Investissement

Dépenses : **382 592,36 €**

Recettes : **0**

soit un déficit d'investissement de **382 592,36 €**

Madame SAINT-SUPERY soumet ces résultats au vote. Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité des membres présents.

5°- Monsieur le Maire présente les **résultats de la comptabilité du budget annexe** tenu par Madame DUFART, Trésorière. Ces résultats étant identiques à la comptabilité tenue par la Commune, Monsieur le Maire propose de valider cette comptabilité.

Le Compte de Gestion 2018 du budget annexe est adopté à l'unanimité des membres présents.

6°- Monsieur le Maire propose de reporter le **résultat de fonctionnement 2018** en fonctionnement du budget de l'exercice 2019.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7°- Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition 2018, soit :

Taxe Habitation : 4,62 %

Taxe Foncier Bâti : 9,68 %

Taxe Foncier Non bâti : 50,59 %

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8°- Monsieur le Maire propose d'inscrire au Budget Communal 2019 les **montants de subventions aux associations suivants** :

ASSOCIATIONS	Subventions 2019	TAPS 2019
ACCA	1500	
Pompiers St Martory	700	
Anciens Combattants	425	
Médaillés mil	325	
OCCE Ecole Primaire	855	
Boussens Energie	1850	
Judo	1650	990
Chœur 3 vallées	2600	
Comité Fêtes	17200	
Coop. scolaire Ecole Maternelle	775	
Association Arts et Mus	575	
Mabroc (Séniors)	8450	
Collège Cazères	600	
3° Age	1250	
Dancaires	1250	
Ecole foot Mabroc	2100	

ASSOCIATIONS	Subventions 2019	TAPS 2019
Méli mélo	1050	
Etudes Comminges	100	
Tennis	3850	1980
Prévention Routière.	220	
Ecoles Bas Sal	625	
Capucine	1650	
Ping-pong	825	
Radio galaxie	325	
Rando club	925	
Eldorado	3450	
Acc de la vie	425	
Avancez Culturel	675	
Dabeau Livre	575	
Pyrénées Expression	375	
Eth Ostau	1150	
ADAMA 31	350	
Etoile de l'espoir	1400	
A.S.A	375	
Croix rouge	575	
AFM31(Téléthon)	325	
Amicale Vivre Ensemble	325	
Karaté	2250	990
Déplacements	2000	
Collège 3Vallées	200	
Song Day	510	990
ADALFA (grêle)	200	

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9°- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le four électrique de la Salle Djellali présente des dysfonctionnements depuis plusieurs années. Il propose de le remplacer et informe l'assemblée qu'il a demandé des devis à la Sarl Andrieux et Associés, spécialisée dans l'équipement électroménager de cuisines industrielles. Il propose de faire **l'achat d'un four électrique de marque Technitalia** pour un montant H.T de **3 024 €** et de demander l'aide du Conseil Départemental.

Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents.

10 °- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision de créer un lotissement sur la parcelle cadastrée Section A numéro 236. Il souligne qu'il y a lieu de **créer un budget annexe** que l'on pourrait dénommer « Lotissement de Pentens 2 » pour en assurer la gestion.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11° - Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le berlingo acquis en 2000 nécessite de grosses réparations. Vu l'ancienneté de ce véhicule, Monsieur le Maire propose de **faire l'acquisition d'un nouveau berlingo.**

Une proposition a été faite par le garage Marti de Cassagne (31) pour un berlingo Diesel neuf pour un montant H.T de **12 276,66 €**. Une aide financière du Conseil Départemental pourrait être sollicitée.

Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents.

12° - Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes a engagé la **procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat Cœur de Garonne 2019 – 2025**. Le projet a été arrêté. Il est aujourd'hui soumis à notre avis. Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable. Avis adopté à l'unanimité des membres présents.

13°- **Questions diverses** :

- Monsieur le Maire rappelle l'Assemblée Générale du Crédit Agricole qui se tiendra à la Salle de Sports le **14 mars 2019** à 18 h 30.
- Monsieur le Maire fait part de la concertation citoyenne pour la préservation de la ressource en eau du territoire de Garonne avant mise en service en ligne dès le 22.03.2019 prochain sur le site www.garonne-amont.fr.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commune de Boussens va participer cette année au concours des Villes et Villages fleuris.
- Madame TOUZANNE fait part de son contact auprès de la fleuriste « Le Jardin d'Elo » à Mane qui doit faire un devis pour le remplacement des fleurs artificielles de la cantine scolaire.
- Madame TOUZANNE informe que la date du **6 octobre 2019** a été retenue pour le prochain thé dansant.
- Madame GERARD informe qu'une soirée jazz se tiendra à la Salle des Fêtes le 17 mai 2019 et précise que l'entrée sera gratuite.
- La cérémonie de remise du livret citoyen aura lieu le **22 mars 2019**.
- Les élections européennes auront lieu le **26 mai 2019**.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée la séance est levée à 22h 55.

A BOUSSENS le 12 mars 2019

Le Maire
C.SANS

